

Décision

Générale

colonial

Décision n° 763 du 9 juin 1953 :

n° 763

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 juin 1953

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Andrianaivoravelona (Ludowig), dactylo-comptable contractuel, de retour de congé, est remis à la disposition du Chef du Service des Finances et de la Comptabilité pour compter du 31 mai 1953, date de son débarquement sur le Territoire.